



ACADÉMIE DE TOULOUSE

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



A l'intention de :

M. Joviado, Maire de Buzet s/Tarn, M. Martinez chargé des affaires scolaires, M. Ortala Inspecteur de l'Éducation Nationale, Mme Richard, Mme Bex, M. Munoz, Mme Lopez, Mme Calleja, Mme Bru, M. Doumenc, Mme Maurer, Mme Margerit, parents d'élèves, M. Grille, D.D.E.N., Mme Donnart, Mme Bonnet, M. Brun, M. Soubiran, Mme Thomas, Mme Ciry, Mme Estrade, Mme Cioppani, Mme Planès, enseignants.

À Buzet s/ Tarn

Objet : Procès verbal du Conseil d'école du 03/02/2015

Ce conseil d'école débute à 18h00.

Sont présents :

Parents d'élèves : Mme Richard, Mme Bex, Mr. Munoz, Mme Lopez, Mme Bru, Mr. Doumenc, Mme Maurer, Mme Margerit

Équipe enseignante : Mme Donnart, Mme Bonnet, Mme Thomas, Mme Estrade, Mr Fileri

Élu mairie : Mr. Joviado, Maire de Buzet s/Tarn, Mme Guerrero, pour Mr Martinez, chargé des affaires scolaires.

Education nationale : Mr. Grille, D.D.E.N.

Sont excusés :

Mr Martinez, chargé des affaires scolaires ; M. Ortala Inspecteur de l'Éducation Nationale, En raison des intempéries : Mme Calleja, parent d'élèves ; Mme Planès, M. Brun, M. Soubiran, Mme Cioppani et Mme Ciry, enseignants.

Ecole élémentaire publique
Emile Massio

Route de St Sulpice
31 660 Buzet s/ Tarn

Téléphone
05 34 26 50 30

Mél.
ce.0311647x@ac-toulouse.fr

Web
<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/eco-elem-buzet/>

1. Pédagogie

▪ **Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2015**

Suite à un départ, les prévisions pour la rentrée 2015 se trouveraient dans la projection suivante :

- Seuil d'une 10^{ème} classe atteint : effectif de 245 élèves (+2 élèves)

Pour la commission de la carte scolaire réunie en février 2015, l'école serait donc en situation d'ouverture.

Mr Fileri et Mr Grille rappellent que le seuil de 27 élèves n'est pas une règle absolue et que l'Inspecteur académique est pleinement décisionnaire sur l'ajustement de ce seuil en fonction de la situation particulière de l'école et notamment au vu du réajustement de la carte scolaire.

▪ **Calendrier des inscriptions CP et 6ème**

La campagne d'inscription pour les futurs CP débutera après les vacances de février et sera close fin mai. Une réunion d'information collective sera organisée début Juin par le Directeur. Les parents des élèves de Grande Section seront tenus informés par courrier début mars.

Comme les années passées, l'école informera les parents concernés pour les inscriptions en 6^{ème} dès qu'elle disposera d'informations de la part de l'Inspecteur Académique. La campagne se déroule en 2 temps et le calendrier est toujours annoncé au préalable. Cette campagne débute généralement fin avril/début mai.

▪ **Projet d'école**

- Suivi des compétences chutées en septembre 2014

L'équipe enseignante présente les résultats du premier trimestre sur les compétences chutées lors du T0. Tous constatent une évolution positive des résultats.

L'écart sur certaines compétences entre T0 et T1 amène les enseignants à davantage se questionner sur le choix des compétences à suivre les années à venir afin qu'elles relèvent davantage de réelles difficultés de compréhension et non d'un simple besoin de réactivation des connaissances suite aux congés estivaux. De

même, l'équipe enseignant veillera à définir plus finement les compétences qui sont, cette année, parfois trop générales.

niveau	Compétence français	Évolution des résultats entre T0 et T1		Compétence mathématiques	Évolution des résultats entre T0 et T1	
CP	Écrire les lettres en écriture cursive lisible.	75%	86%	Résoudre des problèmes simples à une opération.	79%	90%
CE1	Dans une phrase, identifier la nature des mots.	57%	76%	Résoudre des problèmes à étapes.	31%	80%
CE2	Identifier des déterminants, des noms, des adjectifs et des verbes	17%	98%	Maîtriser les techniques opératoires.	38%	90%
CM1	conjugaison: savoir conjuguer les verbes aux temps et personnes demandées.	32%	73%	Résoudre un problème demandant un démarche de résolution par étapes.	55%	52%
CM2	Lire silencieusement un texte littéraire ou documentaire et le comprendre (reformuler, résumer, répondre à des questions sur ce texte).	55%	69%	Résoudre des problèmes dont la résolution implique les unités de mesures.	38%	54%

• Défi-Maths

Les parents d'élèves soulignent le vif intérêt que les enfants ont porté à cet évènement. Ils interrogent l'équipe enseignante sur le choix des binômes et les conditions de l'épreuve.

Mr Fileri explique que l'équipe a fait le choix de binômes hétérogènes. Chaque enseignant a composé les binômes de sa classe afin de les rendre les plus équitables possibles. Il précise que les élèves ont disposé d'1h, surveillés et corrigés par un autre enseignant afin d'écartier toute impartialité lors de l'épreuve et pour la correction (copies anonymes).

Les parents et les enseignants soulignent l'intérêt de ce dispositif pour un travail de recherche et de confrontation des méthodes pertinent.

Le bilan est donc très positif pour le Défi Maths qui se poursuivra cette année et les années suivantes.

• Volet Numérique

L'équipe enseignant évoque de très grandes difficultés à tenir le rythme prévu, à savoir : 5 projets planifiés sur l'année avec exercices individuels. La pratique de classe fait qu'il n'y a pas suffisamment de plages horaires pour faire passer individuellement les élèves et concluent qu'un projet par période est peut-être trop ambitieux.

Ils évoquent par ailleurs des problèmes matériels. Mr le Maire propose d'équiper une salle informatique. Toutefois, l'équipe enseignante préfère, dans un premier temps, cibler des objectifs moins coûteux : un vidéoprojecteur et un ordinateur fonctionnel relié au réseau dans chaque classe ; ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle. Il faudra également équiper les nouveaux locaux.

Mr le Maire demande à Mr Fileri d'établir une liste des équipements indispensables à court terme.

▪ Vie de classe et travail scolaire

L'équipe enseignante est unanime pour dresser un bilan très négatif, ils constatent une baisse très nette de l'attention, des difficultés à gérer des conflits qui n'existaient pas auparavant. Ces comportements engagent une importante perte de temps et une ambiance peu propice aux apprentissages. Ils font le constat d'un niveau de fatigue bien supérieure aux années précédentes.

Mr Fileri évoque un effet pervers des NAP sur la vie de la classe. Il semblerait que les parents se sentent dans l'obligation d'inscrire leurs enfants aux NAP en ayant peur que ces derniers manquent des notions importantes ou ludiques offertes par les NAP. Il y a, par voie de conséquence, une confusion importante entre les enjeux d'apprentissages couverts par l'école et ceux couverts par le périscolaire. L'équipe constate qu'il y a beaucoup plus d'enfants qui restent très tard à la garderie cette année : environ 10 familles l'an

dernier, cette année : entre 40 et 60 enfants restent jusqu'à la fin. Cela ne semble pas être lié aux horaires de travail des parents.

Les parents d'élèves évoquent également plusieurs difficultés qui pourraient expliquer ce phénomène, entre autres :

- l'alternance élémentaire / maternelle des NAP : davantage d'enfants à la garderie en attendant la fin des autres NAP ;
- des plages horaires plus importantes pour les parents travaillant sur Toulouse ;
- les horaires liés au plan vigipirate.

Il est rappelé aux parents qu'il est tout à fait possible de venir récupérer les enfants à un horaire antérieur à celui annoncé dans le tableau rempli en Janvier.

L'équipe enseignante rappelle aux parents l'importance de venir récupérer les enfants dès que possible dans le but de limiter les temps de collectivité qui sont néfastes pour la capacité de l'enfant à se concentrer durant les temps scolaires. Les enseignants souhaitent que les apprentissages scolaires soient ramenés au centre des débats.

2. Fonctionnement, vie de l'école

▪ Plan VigiPirate

Concernant le temps scolaire, cela n'entraîne pas de changement à l'exception du portail côté cantine qui est désormais fermé en permanence. Il a été constaté que la sonnette ne fonctionnait plus, elle a été réparée.

Concernant le temps périscolaire, les sorties se font toutes les 1/2h à partir de 17h. Les équipes enseignantes et municipales remarquent les effets bénéfiques de ce système :

- la sécurité renforcée car il n'y a plus d'adultes qui peuvent entrer et sortir librement de l'enceinte scolaire,
- le personnel encadrant est davantage disponible pour les enfants.

Les agents disposent désormais de tablettes et de talkie-walkie pour faciliter la communication. Les effectifs ont également été renforcés pour un meilleur encadrement.

La mairie rappelle la possibilité de faire toutes les inscriptions (cantine, garderie, bus, NAP) par Internet.

Les parents interrogent les élus sur la nouvelle tarification selon le quotient familial : la mairie n'a pas besoin que les parents fournissent de papier. M.Fileri rappelle qu'un point sur les NAP est prévu à la fin de cet ordre du jour et que cette question pourra alors y être développée.

▪ Entrée sur le temps scolaire

La sonnette ayant été réparée, la procédure pour entrer dans l'école sur le temps scolaire reste inchangée : Le parent se présente au portail côté cantine et sonne afin que les agents municipaux puissent ouvrir.

Mr Fileri rappelle que ces autorisations de sortie pour soin sont délivrées à titre exceptionnel et qu'elles doivent être évitées au maximum, toujours dans le but de favoriser un travail scolaire le plus efficace possible. Dans ce cadre, il rappelle également l'importance de respecter scrupuleusement les horaires et salue une baisse du taux de retard ces dernières années.

▪ Temps de récréation ou temps périscolaire :

• Jeux dangereux ou interdits

Les parents d'élèves ont souhaité aborder ce point suite à des retours de la part de plusieurs parents inquiets. Mr Fileri explique que les élèves concernés ont été rapidement identifiés et que les incidents ont été traités et qu'ils ne sont pas reproduits.

Les parents demandent à être davantage informés afin de pouvoir en parler à leurs enfants et de maîtriser mieux l'information. Mr Fileri souhaite privilégier le cas par cas et qu'une confiance soit accordée aux enseignants qui, en temps que professionnels gèrent ces problématiques au sein de l'école, toutefois, il prend note de la demande des représentants de parents d'une meilleure communication qui va dans le sens

d'un apaisement. Il rappelle également que les parents doivent informer l'enseignant(e) de leur enfant lorsqu'ils jugent un élément suffisamment important à communiquer.

- **Accidents**

Les parents d'élèves font remonter une question concernant un accident récent : Pourquoi les pompiers ne sont-ils pas intervenus ?

Mr Fileri rappelle la procédure qui est prévue par le règlement intérieur de l'école : en cas d'accident, les parents sont immédiatement appelés et, en l'absence d'infirmière scolaire, il appartient à l'équipe enseignante de juger si l'intervention des pompiers est nécessaire. Dans le cas soulevé, l'enfant n'a pas perdu connaissance et ne présentait aucun signe d'étourdissement, il n'a donc pas semblé indispensable de prévenir les pompiers, d'autant que la famille était en route pour venir chercher l'enfant.

- **Communication entre les deux structures (scolaire et périscolaire) - Rappel des référents pour la gestion des conflits entre écoliers**

Mr Fileri est responsable sur le temps scolaire (8h50-12h / 13h30-16h) et Mr Higounet sur le temps périscolaire (7h30-8h50 / 12h-13h30 / à partir de 16h). Mr Fileri souligne qu'il y a une très bonne communication interne entre les deux structures pour relayer les informations.

- **Livraison des nouveaux locaux**

Les problèmes sont en voie de résolution et les travaux avancent. Mr Joviado annonce que la mairie est désormais en attente de la visite de la commission de sécurité qui devrait avoir lieu courant Mars. L'entrée dans les nouveaux bâtiments est à prévoir pour la période 5 (après vacances Avril).

Concernant la distribution des nouveaux locaux, celle-ci n'est pas définitivement arrêtée car l'inventaire des travaux à prévoir dans le bâtiment de la maternelle n'est pas encore dressé.

- **Travaux programmés (voir procès-verbal du 1er Conseil)**

Mr Fileri rappelle l'urgence de réaliser les travaux déjà sollicités lors du 1^{er} conseil d'école, à savoir : sécuriser les poteaux, source du dernier accident sévère et réparer les crémones des portes.

Mr le maire évoque l'importance des tâches à réaliser pendant les congés scolaires. L'équipe enseignante répond qu'il est possible de réparer les crémones sur le temps scolaire et demande une solution le plus rapidement possible pour les poteaux.

3. Abords de l'école et activités périscolaires

- **Restauration scolaire : nouvelle organisation des services**

Il y a toujours 3 services afin de minimiser le bruit à l'intérieur de la cantine mais il a été procédé à la révision des ordres de passage pour que les plus petits mangent plus tôt.

Les CM2 passent au 3^{ème} service sauf quand il y a piscine, car cela demande un départ à 13h20 de l'école.

Les enseignants ont constaté l'état de fatigue et d'énerverment des enfants au retour de la pause méridienne, ils souhaiteraient que les enfants aient accès à des lieux de quiétude et à des bancs. Les structures scolaires et périscolaires se rapprocheront prochainement pour déterminer les possibilités. L'installation de bancs va être étudiée par la mairie.

- **NAP : nouvelle organisation du 2^{ème} trimestre**

Les deux créneaux de 45 min se sont révélés très difficiles à gérer et ont donc été ramenés à une activité de 1h. Une note vient d'être distribuée aux familles apportant des éléments précis de communication sur le sujet des NAP. Les parents sont invités à s'y référer pour plus de détails.

Toutes les questions de l'ordre du jour ont été traitées. Le conseil d'école est levé à 20h15.

Le directeur, M.Fileri



Le secrétaire de séance,
Mme Thomas

